

Piloter la mise en place opérationnelle de l'EPRD au sein des établissements et services



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Fabrice RABERIN

Expert-comptable,
commissaire aux comptes,
Associé au sein du cabinet
EXCO-SOCODEC

Fabrice RABERIN est spécialisé dans l'audit des organisations sociales et médico-sociales, après notamment un mémoire spécialisé sur la mise en place d'une méthodologie d'audit adaptée au secteur social et médico-social. Il est aujourd'hui expert-comptable ou Commissaire aux comptes de nombreuses associations du secteur.

Il participe au forum National des associations et des fondations et anime régulièrement des ateliers techniques et des conférences (évaluation externe, regroupement d'associations, incidences sociales et budgétaires...)

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, directeurs adjoints, responsables administratifs et financiers

Groupe de 8 à 12 personnes maximum

Prérequis : **Connaissances de base en gestion et analyse financière**
Connaissances de base pour réaliser un budget

DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours ou 2 jours et 1/2
- Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00 / 9h00-12h30
- Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2018
- Mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 juillet 2019

LIEUX DES SESSIONS

- Créteil (locaux FACE PEP)
- Pour les formations en vos locaux, nous contacter

TARIF 480 € / personne
560 / personne avec atelier SERAFIN

LES +

Une formation qui peut être suivie cette année par un atelier d'une demi-journée consacré à la réforme de la tarification et de ses nomenclatures de besoins et de prestations élaborées par l'équipe projet SERAFIN PH.

Le cabinet EXCO SOCODEC accompagne l'ATIH, missionnée par le projet SERAFIN pour contrôler la logique de répartition des charges au sein des structures concernées par l'Étude nationale des coûts.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Maîtriser la logique d'élaboration d'un EPRD et son contenu.
- Intégrer le nouveau calendrier.
- Comprendre le changement et mesurer les impacts en termes de gestion d'établissements et services.
- Construire un EPRD : se familiariser avec les tableaux et les différents états à partir d'un cas pratique.

PROGRAMME

Comprendre l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses - EPRD

- Définition de l'EPRD
- Le lien entre la réforme de la tarification, la contractualisation (CPOM), EPRD et PPI.
- Le nouveau calendrier budgétaire.
- Les trois dimensions de l'EPRD.

De l'État de Prévision des Recettes et des Dépenses à l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses - ERRD

- Principales modifications amenées par l'EPRD dans la présentation des comptes.
- L'EPRD : compte de résultat prévisionnel, capacité d'autofinancement-CAF, tableau de financement, plan global de financement pluriannuel, bilan financier...
- Affectation du résultat.

Une ouverture vers l'analyse financière et la pluri annualité

- Le bilan financier : grille d'analyse.
- Le fonds de roulement (FR), besoin en fonds de roulement (BFR), trésorerie nette.
- Du bilan financier au PPFI.
- Du résultat de l'exercice à la CAF.

Construire son propre EPRD

- Migrer son cadre normalisé actuel vers l'EPRD.
- CR prévisionnel, CAF, tableau de financement prévisionnel et variation du fonds de roulement.
- Calcul des indicateurs financiers clés.

Méthodes et outils pédagogiques

- Documents financiers, cadre normalisé.
- Étude de cas pratiques & échanges entre participants.

Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.